

Montreuil, le 24 avril 2015

Voie réservée à gauche sur l'A1 : un dispositif contraire à la sécurité routière et à la mobilité des franciliens

Dès le 29 avril à 7h30, les taxis et les bus pourront emprunter une voie réservée sur l'autoroute A1 dans le sens Roissy-Paris. La FFMC dénonce une mesure dangereuse, contraire aux impératifs de mobilité et de partage de la route.

Une expérimentation déjà testée en 2009 :

Testée en 2009 pour les taxis et les bus, cette fausse bonne idée répondait plus à un besoin de calmer une grogne des taxis qui réclamaient de regagner plus rapidement la capitale.

La version 2015 s'inspire en grande partie de cette expérimentation, exclusion faite de l'utilisation du boulevard périphérique parisien. Mais elle rentre surtout en conflit avec une autre expérimentation décidée au sein du Conseil national de sécurité routière, sur la circulation inter-files des 2RM dans les embouteillages, dont la mise en œuvre a été annoncée par une circulaire du 22 décembre 2014.

Une cohabitation dangereuse avec les deux-roues motorisés (2RM) :

Concrètement ces deux mesures conjuguées amèneront les motos à se faire doubler par des taxis et des bus sur des différentiels de vitesses différents. Et aucune marge de manœuvre ne sera tolérée, car en cas de problème, le véhicule non autorisé sur la voie réservée sera immédiatement flashé, même dans le cas d'un évitement classique. A la clé, une amende de 135 euros. Les pouvoirs publics promettent cependant, la main sur le cœur, que les infractions seront regardées au cas par cas avec un discernement des robots verbalisateurs du centre de Rennes.

Une atteinte à la mobilité qui touchera aussi les automobilistes :

Su un plan plus général, ce sont tous les usagers autres que ceux des transports en communs et des taxis qui subiront cette décision. En effet, la saturation prévisible de l'A1 et de tous les axes aux abords de la capitale allongera considérablement les temps de trajets.

Ce dispositif devrait aussi toucher le sud de la région parisienne entre Orly et la capitale, et pourquoi pas dans d'autres itinéraires sur le territoire. Comme sur d'autres sujets, Paris sert de laboratoire aux mauvaises idées. En l'espèce, nous sommes sur une très mauvaise mesure qui ne manquera pas de provoquer de fortes réactions de la part des usagers.

Contacts presse :

Nathanaël Gagnaire : 06 83 91 65 27

Thierry Bruno : 06 75 93 86 92

Fédération Française des Motards en Colère

35 bis rue des Messiers, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 – Fax : 01.48.18.03.19
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr